

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
LICENCE 2 Mention LETTRES parcours LETTRES APPLIQUEES**

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
NAYA Emmanuel, MCF	Touriya Fili-Tullon MCF	Ghazi Eljorf	
	Marie-Pierre Harder MCF		
	François Géral, PR		
Suppléant président.e			
MERICAM-BOURDET Myrtille, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
LICENCE 2 - Mention Lettres – Parcours Lettres Histoire de l’Art
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d’enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l’établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d’enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l’établissement
WISNIEWSKI Marine, MCF	MONTORSI Francesco, MCF	CREGO Julien, PRAG	
	KERLOUÉGAN François, MCF		
Suppléant président.e			
Agnès FONTVIELLE, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

LICENCE 2 - Mention LETTRES – Parcours HUMANITES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
FRAISSE Anne, MCF	Pascale Brillet-Dubois, PR		
	Isabelle Boehm, PR		
	Suppléant président.e		
VALLAT Daniel, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

LICENCE 2 - Mention LETTRES – Parcours LETTRES MODERNES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
MONTORSI Francesco, MCF	Stéphanie Thonnerieux, MCF Agnès Fontvieille-Cordani, MCF		
Suppléant président.e			
WISNIEWSKI Marine, MCF			

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER GENRE LITTÉRATURE ET CULTURE 1ère ANNÉE**

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Yannick CHEVALIER MCF	Olivier FERRET PR		
	Michèle CLEMENT PR		
	Touriya FILI-TULLON MCF		
	Sarah AL MATARY MCF		
	Marie-Pierre HARDER MCF		
Suppléant président.e			
Marie-Jeanne ZENETTI MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER LETTRES MODERNES 1^{ère} ANNÉE
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
FERRET, Olivier PR	BARA, Olivier PR	HAUTOIS, Delphine PRAG	
	CARLAT, Dominique PR		
	CHEVALIER, Yannick MCF		
	HARDER, Marie-Pierre MCF		
	POSSAMAÏ-PÉREZ, Marylène PR		
	KELLER-RAHBÉ, Edwige MCF		
Suppléant président.e			
FONTVIELLE-CORDANI, Agnès MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER LETTRES MODERNES CONVENTION UNIVERSITE DE SOGANG 1^{ère} ANNÉE
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
FERRET, Olivier PR	BARA, Olivier PR	HAUTOIS, Delphine PRAG	
	CARLAT, Dominique PR		
	CHEVALIER, Yannick MCF		
	HARDER, Marie-Pierre MCF		
	KELLER-RAHBÉ, Edwige MCF POSSAMAÏ-PÉREZ, Marylène PR		
Suppléant président.e			
FONTVIELLE-CORDANI, Agnès MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER LETTRES MODERNES A L'INTERNATIONAL 1^{ere} ANNÉE
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Dominique CARLAT PR	Agnès FONTVIEILLE-CORDANI MCF		
	Touriya FILI-TULLON MCF		
Suppléant président.e			
Olivier BARA PR			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE DES TEXTES LITTÉRAIRES 1^{ère} ANNÉE
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Lolke Van Der Veen PR		
	.Nathalie Rossi Gensane PR		
Suppléant président.e			
Denis VIGIER MCF HDR			

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER GENRE LITTÉRATURE ET CULTURE 2^{ème} ANNÉE**

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Olivier FERRET PR		
	Michèle CLEMENT PR		
	Touriya FILI-TULLON MCF		
Yannick CHEVALIER MCF	Sarah AL MATARY MCF		
	Marie-Pierre HARDER MCF		
Suppléant président.e			
Marie-Jeanne ZENETTI MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER LETTRES MODERNES 2^{ème} ANNÉE
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
FERRET, Olivier PR	BARA, Olivier PR	HAUTOIS, Delphine PRAG	
	CARLAT, Dominique PR		
	CHEVALIER, Yannick MCF		
	HARDER, Marie-Pierre MCF		
	POSSAMAÏ-PÉREZ, Marylène PR		
	KELLER-RAHBÉ, Edwige MCF		
Suppléant président.e			
FONTVIEILLE-CORDANI, Agnès MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER LETTRES MODERNES CONVENTION UNIVERSITE DE SOGANG 2^{ème} ANNÉE
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
FERRET, Olivier PR	BARA, Olivier PR		
	CARLAT, Dominique PR		
	CHEVALIER, Yannick MCF		
	HARDER, Marie-Pierre MCF		
	HAUTOIS, Delphine PRAG		
	KELLER-RAHBÉ, Edwige MCF		
	POSSAMAÏ-PÉREZ, Marylène PR		
Suppléant président.e			
FONTVILLE-CORDANI, Agnès MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE DES TEXTES LITTÉRAIRES 2^{ème} ANNÉE
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Lolke Van Der Veen PR		
	Nathalie Rossi Gensane PR		
Agnès FONTVIEILLE-CORDANI			
MCF			
Suppléant président.e			
Denis VIGIER MCF HDR			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
LICENCE 3 mention LETTRES parcours LETTRES APPLIQUEES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
NAYA Emmanuel, MCF	Touriya Fili-Tullon MCF	Ghazi Eljorf	
	Marie-Pierre Harder MCF		
	François Géral, PR		
Suppléant président.e			
MERICAM-BOURDET Myrtille, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
LICENCE 3 - Mention Lettres – Parcours Lettres Classiques
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
FRAISSE Anne, MCF	Pascale BRILLET-DUBOIS, PR		
	Isabelle BOEHM, PR		
Suppléant président.e			
VALLAT Daniel, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
LICENCE 3 - Mention Lettres – Parcours Lettres Histoire de l’Art
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d’enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l’établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d’enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l’établissement
WISNIEWSKI Marine, MCF	Francesco MONTORSI, MCF		
	MAJOREL, Jérémie, MCF		
Suppléant président.e			
Agnès FONTVIEILLE, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
LICENCE 3 - Mention Lettres – Parcours Lettres Modernes
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
MAJOREL, Jérémie, MCF	Francesco MONTORSI, MCF Touriya FILI-TULLON, MCF		
Suppléant président.e			
Agnès FONTVIEILLE, MCF			

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER 1 MEEF LETTRES CLASSIQUES**

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Olivier BARA, PR	Catherine NICOLAS- MCF	Marion MAS
VALLAT Daniel, MCF	Laurent SUSINI, PR	Fabrice CARNET- formateur associé	
Suppléant président.e			
WISNIEWSKI Marine, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER 1 MEEF LETTRES MODERNES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
SUSINI Laurent, PR	Olivier BARA, PR	Catherine NICOLAS- MCF	Marion MAS
	Daniel VALLAT, MCF	Fabrice CARNET- formateur associé	
Suppléant président.e			
WISNIEWSKI Marine, MCF			

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER 2 MEEF LETTRES CLASSIQUES**

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
VALLAT Daniel, MCF	Olivier BARA, PR	Catherine NICOLAS- MCF	Marion MAS
	Laurent SUSINI, PR	Fabrice CARNET- formateur associé	
Suppléant président.e			
WISNIEWSKI Marine, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER 2 MEEF LETTRES MODERNES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
SUSINI Laurent, PR	Olivier BARA, PR	Catherine NICOLAS- MCF	Marion MAS
	Daniel VALLAT, MCF	Fabrice CARNET- formateur associé	
Suppléant président.e			
WISNIEWSKI Marine, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

MASTER LETTRES APPLIQUÉES À LA RÉDACTION PROFESSIONNELLE 2^{ème} ANNÉE

Arrêté n°2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
	Myrtille MERICAM-BOURDET (MCF) Edwige KELLER-RAHBE (MCF)	Julien CREGO (PRCE)	Maryse BERNARD
Philippe SELOSSE (MCF-HDR)			
Suppléant président.e			
Marie-Jeanne ZENETTI (MCF)			

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER MÉTIERS DU LIVRE 1^{ère} ANNÉE**

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Marie-Karine Lhommé MCF	Olivier FERRET PR	Delphine Hautois PRAG	
	Emmanuel NAYA MCF		
	Marie-Jeanne ZENETTI MCF		
Suppléant président.e			
Jérémie MAJOREL MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Préparation Agrégation de Grammaire
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
HADAS-LEBEL Jean, MCF	Dominique CARLAT, PR Pascale BRILLET-DUBOIS, PR		
Suppléant président.e			
CLÉMENT Michèle, PR			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Préparation Agrégation de Lettres classiques
 Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
HADAS-LEBEL Jean, MCF	Dominique CARLAT, PR		
	Pascale BRILLET-DUBOIS, PR		
Suppléant président.e			
CLÉMENT Michèle, PR			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Préparation CAPES de LETTRES MODERNES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
SUSINI Laurent, PR	Olivier BARA, PR	Catherine NICOLAS- MCF	Marion MAS
	Daniel VALLAT, MCF	Fabrice CARNET- formateur associé	
Suppléant président.e			
WISNIEWSKI Marine, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Préparation Agrégation de Lettres
Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
CLÉMENT Michèle, PR	Dominique CARLAT, PR		
	Pascale BRILLET-DUBOIS, PR		
Suppléant président.e			
HADAS-LEBEL Jean, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Préparation CAPES de LETTRES CLASSIQUES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
VALLAT Daniel, MCF	Olivier BARA, PR	Catherine NICOLAS- MCF	Marion MAS
	Laurent SUSINI, PR	Fabrice CARNET- formateur associé	
Suppléant président.e			
WISNIEWSKI Marine, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023 – DU Didactique, Illettrisme et Alphabétisation

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Véronique RIVIERE (PR)	Sophie DUFOUR MCF	Elise GANDON (ATER)	
	Jean-François GRASSIN (MCF)		Anne MESSEGUE
Suppléant président.e			
Anna GHIMENTON (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023 – DU DIFLES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Véronique RIVIERE (PR)	Sophie DUFOUR MCF Jean-François GRASSIN (MCF)	Elise GANDON (ATER)	Hervé DESCHAMPS
Suppléant président.e			
Anna GHIMENTON (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023 DU Initiation à la didactique du FLE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Sophie DUFOUR (MCF)	Lolke VAN DER VEEN PR Anetta KOPECKA MCF	Elise GANDON (ATER)	Hervé DESCHAMPS
Suppléant président.e			
Véronique RIVIERE (PR)			